

INFO-PARENTS

MAI 2019

Année scolaire 18-19

<http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/>



DATES À RETENIR

14 au 18 mai	Semaine des services de garde
20 mai	Congé pour tous
21 mai	Assemblée du conseil d'établissement, 19h
21 mai	Accueil de nos futurs élèves de maternelle (Jouvence)
22 mai	Accueil de nos futurs élèves de maternelle (Les Primevères)

DATES IMPORTANTES 2018-2019 (À CONSERVER)

Journées pédagogiques (prévues au calendrier scolaire) :

- 17 mai
- 25 au 27 juin inclusivement
- **DÉFI ENDORPHINE** : vendredi 31 mai PM

LES PRIMEVÈRES : ENTRÉES DES ÉLÈVES LORSQU'IL PLEUT

Lorsqu'il pleut, les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent se présenter à la porte numéro 3 (la porte des autobus). Un enseignant responsable de la surveillance sera sur place pour les accueillir.



ÉVALUATIONS DE FIN D'ANNÉE ET DE FIN DE CYCLE

En ce qui concerne **les évaluations**, il est important de souligner que puisqu'elles demandent une supervision de la part de l'enseignant et que plusieurs situations d'évaluation s'échelonnent sur un certain nombre de journées consécutives, il est souvent impossible de faire reprendre celles-ci. Aussi, des épreuves obligatoires de la Commission scolaire et/ou du MEES sont administrées aux élèves entre le 27 mai et le 14 juin. Les seuls motifs pouvant justifier une absence à une épreuve ministérielle unique ou obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent, la convocation d'un tribunal, la participation à des activités culturelles ou religieuses officielles d'une communauté d'appartenance et la participation sportive à une activité de haut niveau. Vous comprendrez ainsi l'importance qu'il n'y ait pas d'absences autres que celles reliées à un motif de force majeure pendant les périodes d'évaluation.

Absences pour cause de force majeure (maladie, décès d'un proche, etc.)

Lorsqu'un élève **s'absente pour cause de force majeure**, le parent peut toujours faire une demande pour obtenir les travaux, les leçons, les devoirs ou une reprise d'évaluation. Cette demande devra être faite auprès de la direction de l'école qui jugera avec l'enseignant concerné de la recevabilité de la demande.

SEMAINE DES SERVICES DE GARDE



La **semaine des services de garde en milieu scolaire du Québec** se déroulera du 13 au 17 mai 2019. L'objet de cette semaine est de souligner l'importance et la qualité de la garde scolaire québécoise de même que la contribution exceptionnelle du personnel éducateur qui y travaille.

Pour l'occasion, nous vous invitons à découvrir et redécouvrir la garde scolaire qui est au cœur du quotidien des familles, des élèves et de l'école et en profiter pour **remercier son personnel en saluant l'importance et la qualité du travail qu'il effectue auprès des élèves. Une programmation vous sera remise.**

ACCUEIL DES ÉLÈVES INSCRITS À LA MATERNELLE POUR L'ANNÉE 2019-2020

L'accueil des nouveaux élèves du préscolaire se fera le 21 mai pour l'école **Jouvence** et le 22 mai pour l'école **Les Primevères**. Lors de ces journées, les élèves qui fréquentent actuellement la maternelle seront en congé. Cependant, les services de garde seront ouverts de 7 h à 18 h pour les accueillir. Les parents concernés recevront sous peu le formulaire d'inscription pour ces journées.



ANNULATION D'INSCRIPTION



Si pour une raison quelconque (déménagement, choix d'une autre école, etc.) vous prévoyez que votre enfant ne fréquentera plus une de nos écoles pour la prochaine année scolaire, il est très important d'en aviser la secrétaire de votre école le plus rapidement possible.

RAPPEL :

Vous êtes bien sûr tous invités à venir encourager nos Diablos lors de ces jamborees qui se dérouleront sur le terrain synthétique de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette aux dates suivantes :

- JAMBOREE #1 au terrain synthétique de la PAL – Jeudi le 16 mai 2019
- JAMBOREE #2 au terrain synthétique de la PAL – Samedi 25 mai 2019
- JAMBOREE #3 au terrain synthétique de la PAL – Vendredi 31 mai 2019



Lors de ces événements, de l'animation sera assurée. Nos jeunes athlètes souhaitent la présence de nombreux parents et membres du personnel de nos écoles pour les encourager haut et fort. C'est donc des rendez-vous à prévoir à votre agenda et à ne pas manquer!

LE RETOUR DU BEAU TEMPS!



Le printemps s'installe lentement... Votre enfant peut maintenant venir à l'école en souliers. Pour des raisons d'hygiène et de propreté, nous vous rappelons que les enfants doivent porter à l'intérieur, une paire de chaussures différente de celle utilisée pour l'extérieur.

Peu importe les conditions que la météo nous réserve, il vous appartient de toujours veiller à ce que votre enfant soit habillé de façon confortable et adéquate. Nous rappelons que la camisole à bretelles «spaghetti» est interdite, que les vêtements doivent avoir une longueur convenable, c'est-à-dire entre le genou et la mi-cuisse et que le chandail doit emboîter la jupe ou le pantalon. À cet effet, vous pouvez vous référer facilement au code vestimentaire, dans le carnet des règles de vie.

DÉPLACEMENTS À VÉLO

Puisque la date prévue par le code de la sécurité routière pour permettre aux enfants de circuler à vélo sur les pistes cyclables est le 1^{er} mai, tout en étant conscients que les rues de nos quartiers n'ont pas encore été nettoyées par la Ville, nous vous informons qu'il sera possible, avec votre autorisation, de permettre à votre enfant de venir à l'école avec sa bicyclette à compter de lundi prochain. Les supports à vélos installés sur le terrain de nos deux écoles sont disponibles et permettront aux enfants d'y cadener leur vélo en toute sécurité. De plus, nous vous rappelons l'importance du port du casque à vélo.



INTERDICTION DES PLANCHES À ROULETTES

Voici un extrait de l'article 499 du Code de la sécurité routière concernant la pratique de la planche à roulettes sur les voies publiques : *Nul ne peut faire usage sur la chaussée de patins, de skis, d'une planche à roulettes ou d'un véhicule jouet. Amende au montant de 30,00 \$ plus les frais de 12,00 \$ et la contribution de 14,00 \$ pour un total global de 56,00 \$.* Nous sollicitons donc votre collaboration afin de veiller, pour des raisons de sécurité, à ce que votre enfant ne vienne pas à l'école avec ces équipements sportifs.

COMITÉ FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Eh oui déjà! Le 21 juin prochain aura lieu la fête de fin d'année et nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour accomplir différentes tâches. Si vous êtes intéressés, vous pouvez le mentionner aux membres du comité, soit Christine Rhéaume, Laura Drolet ou Mélissa Tanguay. Un énorme merci!

OBJETS PERDUS À L'ÉCOLE JOUVENCE

Avis à tous les parents, une table avec de nombreux objets perdus a été placée proche du service de garde. Veuillez s.v.p. vérifier si des choses appartiennent à votre enfant. Rappel, il est bien important d'identifier tous les effets personnels de vos enfants, cela nous facilite la tâche afin de trouver à qui cela appartient.

ÉCOLE JOUVENCE : TABLEAU D'HONNEUR DES BONS VOYAGEURS



À l'école Jouvence, une fois par mois, le nom d'un élève par classe est inscrit au tableau d'honneur qui se trouve près des escaliers.

Cet élève est choisi par son enseignante en lien avec une ou des qualités particulières dans leur rôle d'élève en classe. Pour le mois d'avril, l'élève choisi doit être un élève qui est curieux et motivé d'apprendre.

Félicitations à nos bons voyageurs curieux et motivés :

Mahée Roy (Mme Anne), Norah Kartaf Leblond (Mme Joanie), Eliott Savard (Mme Karine), Chloé Bergeron (Mme Christine), William Mainguy (Mme Laura), François Simoneau (Mme Kim), Marissa Tétreault (Mme Justine), Elizabelle Aubry (Mme Katia), Chloé Gosselin (Mme Sylvie G.) et Emy Robitaille (Mme Aurélie).

Seras-tu le prochain en mai? Nous recherchons des bons voyageurs qui se démarquent par leur respect et leur grande tolérance envers les autres.

ATELIERS AU CŒUR DE L'HARMONIE À L'ÉCOLE JOUVENCE

Depuis plusieurs semaines des ateliers sont animés auprès des élèves de la maternelle à la 3 année dans le but de favoriser des échanges harmonieux, d'outiller les élèves à être plus autonome dans la résolution de conflit, afin d'amener les élèves à poser des gestes agréables (gestes en cœur) envers les autres et de développer leurs habiletés sociales. Ces différents ateliers adaptés pour chaque niveau sont basés sur le programme de prévention Au cœur de l'harmonie et animés par Mme Carolyne et Mme Laurence, éducatrice spécialisée.



ACTIVITÉ RÉCOMPENSE POUR NOS «BRAVO» À L'ÉCOLE JOUVENCE

Il y a quelques semaines, toute l'école Jouvence a profiter d'une période complète à l'extérieur comme privilège suite à l'accumulation de Bravos donnés par différentes personnes de l'école. Afin d'encourager les élèves à poser de beaux gestes, nous avons récompensé ceux-ci avec une période de jeux extérieur en rotation et en terminant le tout avec une petite collation spéciale. Une activité qui a été apprécié de tous!



DATES IMPORTANTES 2019-2020

Journées pédagogiques

22 au 28 août inclusivement

27 septembre

18 octobre

14 et 15 novembre

6 janvier

Deux journées pédagogiques flottantes seront ajoutées.



14 février

9 mars

27 mars et 8 mai (journées pédagogiques à libérer si les écoles devaient être fermées en raison de force majeure)

24 avril

15 mai

23 et 25 juin inclusivement

Fête du Travail

2 septembre

Action de grâces

14 octobre

Congé des Fêtes :

23 décembre 2019 au 3 janvier 2020

Semaine de relâche :

2 au 6 mars 2019 inclusivement

Congé pour tous :

6 mars 2020

Congé pascal :

10 et 13 avril 2020

Congé pour tous :

18 mai 2020

Congé pour tous :

24 juin 2020



OUVERTURE DES SERVICES DE GARDE POUR L'ANNÉE 2019-2020

Dans le but de faciliter les choix de vacances des parents utilisateurs lors de l'année scolaire 2019-2020, nous vous présentons l'horaire d'ouverture pour les services de gardes de l'école Les Primevères-Jouvence.

21 juin 2019 :

Dernière journée de classe

24 juin 2019 :

Congé pour tous

25, 26, et 27 juin 2019 :

Journées pédagogiques offertes dans les deux services de garde

28 juin 2019 :

Services de garde fermés

1 juillet 2019 :

Ouverture du terrain de jeux de la ville de Québec (Kéno) à l'école Les Primevères

16 août 2019 :

Fermeture du terrain de jeux de la ville de Québec (Kéno) à l'école Les Primevères

19, 20 et 21 août 2019 :

Journées hors calendrier pour les deux services de garde (lieu à déterminer)

22, 23, 26, 27 et 28 août 2019 :

Journées pédagogiques offertes dans les deux services de garde

29 août 2019 :

Début des classes

2,3,4 et 5 mars 2020 :

Semaine de relâche offerte au service de garde Les Primevères pour les deux services de garde

6 mars 2020 :

Congé pour tous

24 juin 2020 :

Congé pour tous

23 et 25 juin 2020 :

Journées pédagogiques offertes dans les deux services de garde

26 juin 2020 :

Fermeture des services de garde



SEMAINE DES SERVICES DE GARDE

Reconnaissons l'importance de la garde scolaire

Du 14 au 18 mai 2019, c'est la Semaine québécoise de la garde scolaire

La Semaine québécoise de la garde scolaire a pour objectif de faire valoir l'importance du rôle du service de garde au sein de l'école. Elle encourage à souligner l'apport essentiel de la garde scolaire dans l'équipe-école. Elle favorise la reconnaissance et fait la promotion de la garde scolaire.

Le personnel éducateur en service de garde est un maillon indispensable de l'équipe-école. Les éducateurs sont importants :

- pour votre créativité légendaire
- pour votre dévouement exemplaire
- pour votre dynamisme extraordinaire
- pour vos liens privilégiés
- parce que, quotidiennement, vous créez des sourires!



COUPS DE CHAPEAU À NOS ÉLÈVES

Sur le site Web de l'école, au menu *Parents*, à l'onglet *Coups de chapeau à nos élèves*, vous retrouvez les succès que connaissent nos élèves dans différents domaines et que leurs parents ont bien voulu partager avec nous.

Nous vous invitons à le visiter et, si vous le désirez, à nous faire part des réussites et des exploits de vos enfants en acheminant vos textes et photos à lisa.beland-beaudoin@csdecou.qc.ca. Nous nous ferons un plaisir de publier ces belles réussites.

Linda Vallée
Directrice

Sonia Grégoire
Directrice adjointe